

verschilt. De kleur ervan is grauw-geel en het binnenste gedeelte is meer grijsachtig (zie fig. 2 en 3). De thorax verschilt meer : de tekening op de synthorax is normaal, maar de gekleurde banden erop zijn geel i.p.v. rood. De humerale band en sutuurband I : okergeel.

Het metepimerum : citroengeel.

De prothorax (zie fig. 1) heeft ook okergele randen.

Voor *vrouwelijke* exemplaren onderscheidt E. SCHMIDT (1929) verschillende kleurvormen, zoals ook C. CONCI en C. NIELSEN (1956) dat doen.

De vorm met gele thorax wordt door C. CONCI en C. NIELSEN vernoemd onder de naam *Pyrrhosoma nymphula var. melanotum* (SELYS) (heterochrome vorm).

BESLUIT

Daar dit de enige vorm is met gele thorax stel ik voor ook deze vorm, op grond van de kleurgelijkenis, *Pyrrhosoma nymphula var. melanotum* te heten.

Bibliografie

- CONCI C. & NIELSEN C., 1956. — Odonata, Fauna d'Italia. Vol. I. Edizioni Calderini Bologna (pp. 79-82, fig. 30).
 SCHMIDT E., 1929. — Die Tierwelt Mitteleuropas. IV. Band. Lief. Ib. Insekten Teil I. Verlag Von Quelle & Meyer in Leipzig (pp.14-15, fig. 16 a-b).

CONTRIBUTIONS A L'ETUDE DES COLEOPTERES PSELAPHIDES DE L'AFRIQUE

1. Révision du genre *Acamaldes* REITTER

par N. LELEUP et M.J. CÉLIS

(Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren)

Le genre *Acamaldes*, appartenant à la tribu des *Brachyglutini*, est spécial à la région forestière de l'Afrique intertropicale (carte). Comme il est remarquablement homogène, la diagnose des femelles nécessite un examen minutieux ; mais en revanche, les édéages diffèrent notablement d'une espèce à l'autre, ce qui permet de déterminer les mâles sans la moindre hésitation. Le dimorphisme sexuel secondaire des mâles est faible, ne se manifestant que par la présence d'une dent distale interne, courte et plus ou moins émoussée, à chaque tibia.

En dehors de l'examen de l'édéage, R. JEANNEL, dans sa « Révision des Psélaphides de l'Afrique intertropicale », se base sur l'intensité de la ponctuation des élytres pour séparer les espèces. En fait, ce caractère n'est pas valable et sa prise en considération fut d'ailleurs cause d'erreurs. La recherche de critères utilisables ne fut pas aisée et en définitive nous n'en avons décelé que quatre qui soient satisfaisants : le rapport longueur-largeur de la massette palpaire, la ponctuation pronotale, la forme du pronotum et le rapport de longueur œil-tempe.

Dans sa « Révision », JEANNEL mentionne 3 espèces d'*Acamaldes* (*A. bythinoïdes* REITTER, *A. vagepunctatus* RAFFRAY et *A. basilewskyi* JEANNEL). Dans les pages suivantes, nous décrivons deux espèces inédites de ce genre.

Pour tout renseignement bibliographique, nous nous contenterons de citer la magistrale « Révision des Psélaphides de l'Afrique intertropicale » de R. JEANNEL. Le lecteur y trouvera toutes les

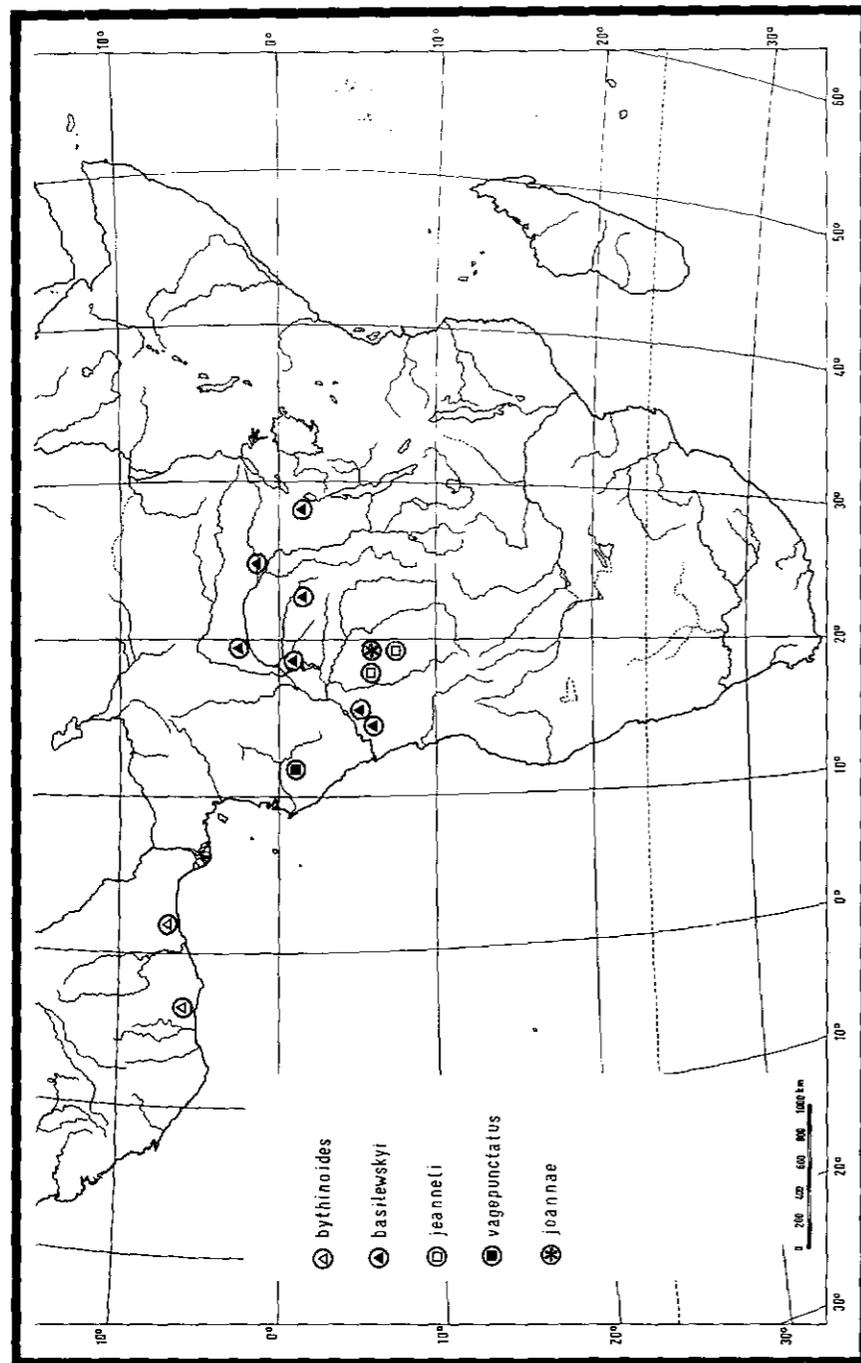
références des travaux antérieurs se rapportant au genre *Acamaltes* et à ses espèces décrites avant 1959 (Ann. Mus. R. Afr. Centr., série in-8°, Sc. Zool., vol. 75, 1959, 742 pp., 267 fig.).

Le présent travail, au même titre d'ailleurs que ceux qui lui succéderont dans cette série, n'aurait pu être mené à bien sans la communication de certains spécimens appartenant au Musée National d'Histoire Naturelle de Paris dont les collections renferment notamment la grande majorité des types des espèces d'Afrique occidentale. Ceux-ci nous sont régulièrement communiqués par M^{me} A. BONS, attachée au Laboratoire d'Entomologie Générale et Appliquée. Nous la prions de bien vouloir accepter nos vifs remerciements pour son aimable collaboration.

Diagnose du genre ACAMALDES REITTER

Petite taille, court et ramassé. Pubescence jaunâtre, longue et assez espacée. Tête grande, imponctuée ou montrant une ponctuation plus ou moins fine, rare et éparses ; lobe frontal rétréci en avant, presque plan, les fossettes ocellaires situées au niveau du milieu des yeux. Palpes maxillaires grêles, l'intermédiaire petit, la massette allongée (fig. 3, 8 et 14). Antennes grêles et courtes, la massue formée de trois articles. Pronotum sans fossette basale, transverse et bombé, à disque imponctué ou offrant une ponctuation largement espacée ; base du pronotum ponctuée sur toute sa longueur, cette ponctuation pouvant être fine, très peu impressionnée et très espacée ou forte, plus ou moins rugueuse, profonde et confluyente. Elytres avec deux fossettes basales ; strie discale très développée. Abdomen contracté et atténué, les tergites étroitement rebordés latéralement ; le premier tergite plus long que chacun des suivants considéré séparément et garni de deux carénules encadrant une petite dépression peu profonde, surplombée de longues soies insérées au bord basal (fig. 6, 11 et 17). Carénules espacées de $1/7$ à $1/6$ de la longueur de la base du tergite, à l'exclusion des rebords latéraux.

Edéage volumineux comportant deux paramères symétriques,



Carte : Distribution des espèces du genre *Acamaltes* REITTER.

incurvés et digités, armés de deux ou trois macrochètes très robustes insérés à leur bord externe (fig. 1, 7, 12 et 13).

Dimorphisme sexuel secondaire faible et ne se manifestant que par la présence, chez le mâle, d'une dent distale courte et plus ou moins émoussée, à chaque tibia (fig. 4, 9 et 15).

Tableau des espèces

1. Tête et disque du pronotum imponctués. Base du pronotum à ponctuation fine et espacée. Massette palpaire relativement courte, à peine plus de deux fois aussi longue que large. Taille de 1,0 à 1,1 mm. 1. **bythinoïdes** REITTER
- Tête et disque du pronotum offrant une ponctuation très éparsée. Base du pronotum profondément impressionnée par de gros points confluent. Massette palpaire allongée, plus de trois fois aussi longue que large. 2
2. Pronotum très transverse et notablement rétréci à la base. Yeux saillants et nettement plus longs que les tempes. Taille de 1,2 à 1,3 mm. 2. **basilewskyi** JEANNEL
- Pronotum modérément transverse, moins rétréci à la base 3
3. Ponctuation du disque du pronotum obsolète et difficilement discernable. Yeux de même longueur que les tempes. Taille de 1,2 à 1,4 mm. 3. **vagepunctatus** RAFFRAY
- Ponctuation du pronotum moins fine et bien visible 4
4. Yeux un peu plus longs que les tempes. Taille 1,6 mm. 4. **joannae** n. sp.
- Yeux plus courts que les tempes. Taille de 1,1 à 1,2 mm. 5. **jeanneli** n. sp.

1. **Acamaldes bythinoïdes** REITTER, 1882, D. ent. Zs., XXVI, p. 191, pl. IX, fig. 8 ; holotype : Ouidah (Muséum de Paris).

Taille : de 1,0 à 1,1 mm. Brun assez clair ou testacé, brillant. Tête et disque du pronotum imponctués ; bord basal du pronotum montrant une ponctuation fine, peu impressionnée et très espacée ; ponctuation des élytres très fine, superficielle et espacée. Yeux plus longs que les tempes et peu saillants. Pronotum modérément transverse, la base peu rétrécie. Article II des antennes sensible-

ment moins allongé que chez les autres espèces du genre (fig. 5). Massette palpaire relativement courte, à peine plus de deux fois aussi longue que large (fig. 3).

Edéage (fig. 1), volumineux, montrant deux paramères en lamelle, porteurs de trois macrochètes à leur côté externe, deux de ces macrochètes étant agrégés, le troisième déporté vers le haut ; la partie libre des paramères, d'abord infléchi vers l'intérieur, est

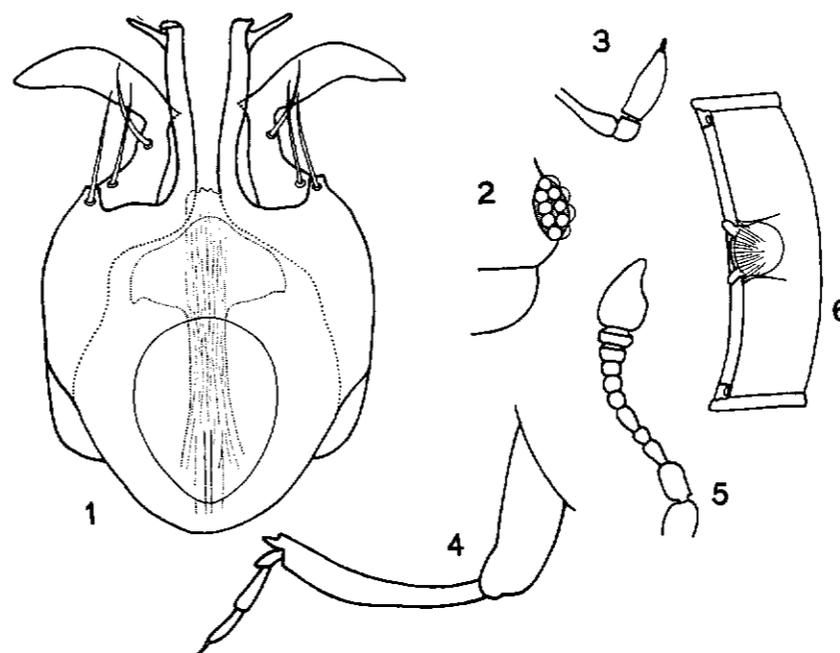


FIG. 1 à 6. — *Acamaldes bythinoïdes* REITTER (♂). 1=édéage ; 2=tempes et œil droits ; 3=palpe maxillaire droit ; 4=patte postérieure droite ; 5=antenne gauche ; 6=premier tergite abdominal.

ensuite brusquement coudée vers l'extérieur, leur moitié distale se présentant sous forme de lame élargie au milieu et apicalement acuminée. Dans l'intervalle séparant les paramères se situent deux longues branches chitinisées qui font corps avec le cadre de la capsule basale et ne constituent donc nullement des pièces copulatrices exsertiles du sac interne. Tronquées et un peu recourbées à leur extrémité, ces branches chitinisées présentent chacune une longue

et forte épine externe prédistale. Capsule basale offrant une fenêtre ovale assez petite sur la face dorsale.

Afrique occidentale : Dahomey, Ouidah, 6 femelles dont l'hotype (coll. RAFFRAY) ; Côte d'Ivoire, Bingerville, 25 exemplaires des deux sexes pris au piège lumineux, VIII.1962 (J. DECELLE), au M.R.A.C.

2. *Acamaldes basilewskyi* JEANNEL, 1959, Ann. Mus. R. Afr. Centr., 75, p. 564, fig. 205 ; holotype : Nouvelle-Anvers (Mus. R. Afr. Centr. Tervuren).

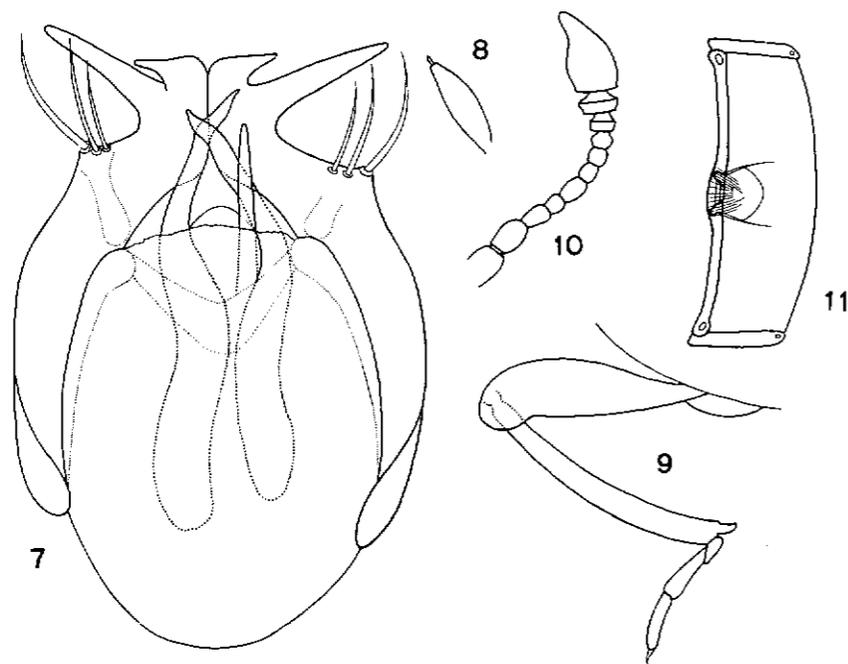


FIG. 7 à 11. — *Acamaldes basilewskyi* JEANNEL (♂). 7=édéage ; 8=massette et article distal du palpe maxillaire droit ; 9=patte postérieure gauche ; 10=antenne droite ; 11=premier tergite abdominal.

Taille : de 1,2 à 1,3 mm. Brun acajou, brillant. Ponctuation de la tête et du disque du pronotum espacée mais bien visible ; ponctuation de la base du pronotum très forte sur toute la longueur, formée de gros points profonds et confluent ; ponctuation ély-

trale bien impressionnée sur toute la surface et moins superficielle que celle du disque du pronotum. Yeux saillants et plus longs que les tempes. Pronotum très transverse et notablement rétréci à la base. Antennes (fig. 10) pareilles à celles de *A. bythinoïdes*, mais avec le onzième article proportionnellement plus long. Massette palpaire plus de trois fois aussi longue que large (fig. 8).

Édéage très volumineux (fig. 7), montrant deux paramères en lamelle, munis de trois macrochètes agrégés sur l'angle externe. Les parties libres de ces paramères s'infléchissent vers l'intérieur jusqu'à se toucher et leur extrémité apicale est nantie d'une longue expansion digitiforme dirigée obliquement vers l'extérieur et surmontée d'une excroissance subtriangulaire plus petite.

République Démocratique du Congo : Kinshasa, 1 exemplaire, 1930 (DEVROEY) ; Kisantu, 1 exemplaire, XII.1952 (N. LELEUP) ; Territoire des Cataractes, à N'Tobo, quelques exemplaires, XII.1954 (N. LELEUP) ; Nouvelle-Anvers, nombreux exemplaires, XII.1952 (P. BASILEWSKY) ; Eala, très nombreux exemplaires, X et XI.1929 (BREDO) ; Eala, nombreux exemplaires, XI.1934 (GHESQUIÈRE) ; Flandria, nombreux exemplaires, II.1932 (HULSTAERT) ; Bamanian, nombreux exemplaires, IX.1936 (HULSTAERT) ; lac Tumba, à Mabali et Bikoro, nombreux exemplaires, X.1955 (N. LELEUP) ; Bolenge, quelques exemplaires, X.1959 (N. LELEUP) ; Mobeka, 1 exemplaire, VII.1949 (N. LELEUP) ; Basoko, 1 exemplaire, XII.1952 (P. BASILEWSKY) ; Ikela, nombreux exemplaires, IX.1959 (N. LELEUP) ; Mutakato (Kivu), 1 exemplaire, XI.1953 (N. LELEUP) ; Bunyakiri (Kivu), XI.1953, nombreux exemplaires (N. LELEUP) ; Mukera (Kivu : Territoire de Fizi), 1 exemplaire, II.1952 (N. LELEUP) ; Yebo Moto (Haut Uele), 1 exemplaire, VII.1926 (BURGEON). Tous les exemplaires examinés appartiennent au Musée Royal de l'Afrique Centrale.

3. *Acamaldes vagepunctatus* RAFFRAY, 1896, Rev. d'Ent., XV, p. 249 ; holotype : Gabon (Muséum de Paris).

Taille : de 1,2 à 1,4 mm. Brun acajou, brillant. Ponctuation du disque du pronotum éparse et obsolète ; ponctuation de la base du pronotum profonde, forte et confluent ; ponctuation des élytres bien visible, mais plus faiblement impressionnée sur le disque et un peu moins forte que celle offerte par les élytres de *A. basilewskyi*. Yeux sensiblement de même longueur que les tempes,

non saillants. Pronotum modérément transverse, la base moins fortement rétrécie que chez *A. basilewskyi*. Antennes pareilles à celles de *A. basilewskyi*, tout comme les palpes qui sont également plus de trois fois aussi longs que larges.

Edéage (fig. 12) volumineux, offrant deux grands paramères latéraux épais et symétriques, d'abord convergeant vers leur milieu, puis brusquement coudés à 90° vers l'extérieur et acuminés à leur extrémité. Chacun d'eux montre une forte apophyse interne por-

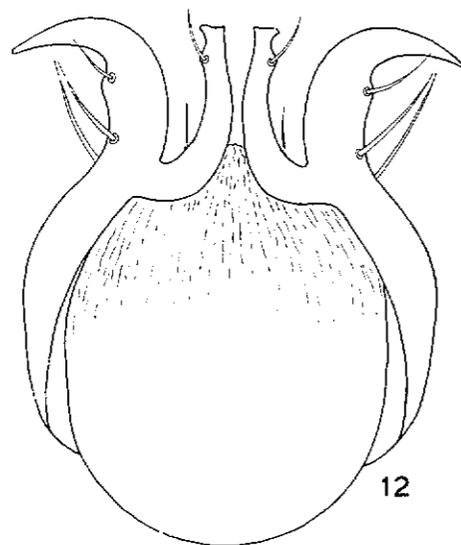


FIG. 12. — *Acamaldes vagepunctatus* RAFFRAY (♂):
édéage (d'après R. JEANNEL)

tant deux macrochètes assez courts, l'un basal et l'autre préapical. En outre, chaque paramère est garni de 3 longs macrochètes préapicaux externes.

Gabon, sans autres précisions : 2 femelles (coll. RAFFRAY) et quelques exemplaires des deux sexes dans la collection O. PARK que je n'ai pu examiner. Les exemplaires signalés par JEANNEL en provenance de la République Démocratique du Congo et de l'Angola appartiennent en fait à *A. basilewskyi* JEANNEL, *A. jeanneli* n. sp. et *A. joannae* n. sp.

4. *Acamaldes joannae* n. sp. ; holotype : Feshi (Mus. R. Afr. Centr., Tervuren).

Taille de l'unique exemplaire connu : 1,6 mm. Brun acajou, brillant. Ponctuation du disque du pronotum espacée et modérément impressionnée, mais bien visible ; ponctuation de la base du pronotum forte et confluyente ; ponctuation des élytres identique à celle des élytres de *A. basilewskyi*. Yeux un peu plus longs

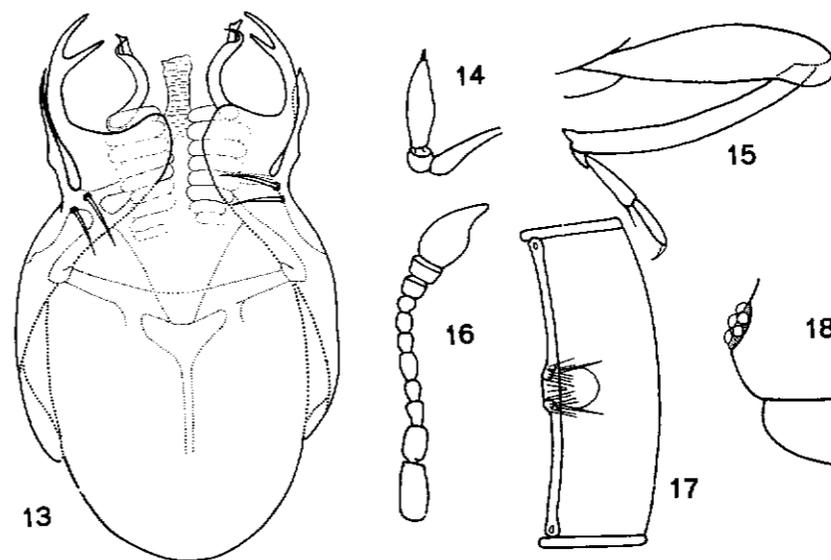


FIG. 13 à 18. — *Acamaldes jeanneli* n. sp. (♂). 13=édéage ;
14=palpe maxillaire gauche ; 15=patte postérieure droite ;
16=antenne gauche ; 17=premier tergite abdominal ;
18=tempe et œil gauches.

que les tempes. Antennes comme chez les autres espèces du genre, abstraction faite de *A. bythinoides*. Pronotum modérément transverse, la base moins rétrécie que chez *A. basilewskyi*.

Mâle inconnu.

République Démocratique du Congo : Kwango, Feshi, 1 exemplaire femelle (l'holotype) dans l'humus d'une galerie forestière, II.1959 (M^{me} J. LELEUP).

5. **Acamaldes jeanneli** n. sp. ; holotype : Feshi (Mus. R. Afr. Centr., Tervuren).

Taille : de 1,1 à 1,2 mm. Brun acajou ou brun clair (immatures?), brillant. Ponctuation de la tête et du disque du pronotum éparses et un peu moins profonde que chez *A. basilewskyi* ; ponctuation de la base du pronotum très forte sur toute la longueur, formée de gros points profonds et confluent ; ponctuation élytrale comparable à celle de *A. basilewskyi*, mais cependant un peu moins profonde. Yeux réduits, plus courts que les tempes et non saillants (fig. 18). Antennes comparables à celles de *A. basilewskyi* (fig. 16). Masette palpaire plus de trois fois aussi longue que large (fig. 14).

Edéage (fig. 13), volumineux, montrant deux grands paramères latéro-ventraux qui s'élargissent notablement du côté interne et convergent vers le sommet de la capsule basale. Extrémité externe de chaque paramère se prolongeant en une expansion bifide en forme de bois de cerf et sous l'insertion de laquelle est implantée une apophyse longue, étroite et effilée, comprimée latéralement. Deux pièces copulatrices chitinisées, portées par une musculature spiralée, sont exserties du sac interne. Pratiquement symétriques, ces pièces copulatrices sont courbes et se terminent par un crochet aigu ainsi que par une lamelle à sommet obliquement tronqué.

République Démocratique du Congo : Kwango, Feshi, nombreux exemplaires des deux sexes, III.1959 (M^{me} J. LELEUP), au M.R.A.C.

CONTRIBUTIONS A L'ETUDE DES COLÉOPTÈRES PSELAPHIDES DE L'AFRIQUE

2. Révision du genre *Ghesquierites* Jeannel

par N. LELEUP et M.-J. CÉLIS

(Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren)

Dans la tribu des *Brachyglutini*, les *Ghesquierites* forment un petit genre très homogène propre à la région forestière de l'Afrique intertropicale (carte). Si les femelles des diverses espèces sont très peu différenciées et pratiquement indéterminables, en revanche les mâles sont aisément identifiables grâce aux ornements curieux ou compliqués de leur massue antennaire et à la configuration de leur édéage.

Dans sa « Révision des Psélaphides de l'Afrique intertropicale », R. JEANNEL (Ann. Mus. R. Afr. Centr., série in-8°, Sc. Zool., vol. 75, 1959) mentionne deux espèces de *Ghesquierites*. Trois espèces inédites, toutes recueillies en Côte d'Ivoire par notre collègue et ami Jean DECELLE, sont décrites dans les pages suivantes.

Diagnose du genre *Ghesquierites* JEANNEL

Petite taille, court et ramassé. Pubescence jaunâtre très pâle, courte et assez serrée. Tête grande, imponctuée, le lobe frontal large ; fossettes ocellaires présentes chez toutes les espèces et situées au niveau de la mi-longueur des yeux. Palpes maxillaires très courts, l'intermédiaire transverse, la massette courte. Antennes courtes, à articles 4 à 8 transverses et présentant par ailleurs une massue formée soit de trois articles, soit de deux articles seulement chez certaines espèces dont l'article 9 est non ou à peine différencié. Articles antennaires 10 et 11 différant fortement en fonction du sexe ; simplement et modérément dilatés chez les femelles, ils sont toujours sensiblement plus volumineux et offrent de curieux